

Avis de constitution

SOCIETE « SIOCIETE IVOIRIENNE DE SALUBRITE, D'HYGIENE ET DE
COMMERCE DIVERS » en abrégé « SISAL »

Siège AGBOVILLE, CONSEIL REGIONAL EN FACE DE
L'ECOLE PRIMAIRE TP., Lot 648, Ilot 68

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 05/09/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIOCIETE IVOIRIENNE DE
SALUBRITE, D'HYGIENE ET DE COMMERCE DIVERS » en
abrégé « SISAL »

Objet : - LA Pré-collecte, La Collecte
et la gestion des Ordures
Ménagères et Industrielles;
- L'hygiène publique et nettoyage;
- Le Commerce de fournitures de bureau et
divers;
- Le Commerce de Divers marchandises;
- Le service de nettoyage des bureaux et
Climatisation;
- Aménagement d'espace public.

et pour la réalisation de l'objet social:

-l'Acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des bien sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

-la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement à l'objet social ou pouvant en

faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,200,000 F CFA divisé en (240.0) Parts
Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 240 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social AGBOVILLE, CONSEIL REGIONAL EN FACE DE
L'ECOLE PRIMAIRE TP., Lot 648, Ilot 68

Dirigeant(s) M GUEPIE ACHI JOEL YANNIC ANDERSON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-AGB-01-2023-B12-00344 du 21/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 21/11/2023

